

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE SEANCE DU 20 SEPTEMBRE 2022

Nombre de Conseillers:

En exercice : 53 Présents : 39 Votants : 46

N° CC2022-06-12

OBJET:

ACCORDS DE SUBVENTION
DANS LE CADRE DE LA
CONVENTION DE
PARTENARIAT AVEC LE
CONSEIL DEPARTEMENTAL
PROGRAMME D'INTERET
GENERAL (PIG)

L'an deux mille vingt-deux, le 20 septembre à 18 heures, le Conseil Communautaire du Pays de Saint Eloy, convoqué le 14 septembre 2022 par voie dématérialisée, s'est réuni à la Maison de l'Entrepreneur à Saint Eloy-les-Mines, sous la présidence de Monsieur Laurent DUMAS, Président en exercice.

Présents: Jean-Yves ARNAUD; Michel BANCAREL; Jean-Claude BELLARD; Cédric BOILOT; Karine BOURNAT-GONZALEZ; Jean-Claude CAZEAU; Guy CHARTOIRE; Daniel CLUZEL; Pierrette DAFFIX-RAY; Aurélie DEFRETIERE; Jacqueline DUBOISSET; Laurent DUMAS; Sylvain DURIN; Bernard FAVIER; Jean-Claude GAILLARD; Jérôme GAUMET; Marc GIDEL; Gilles GOUYON; Christian JEROME; Christian JOUHET; Jocelyne LELONG; Claire LEMPEREUR; Jean-Jacques LOUIS-FERANDON; Michèle MEUNIER; Sabine MICHEL; Christiane MOUGEL; Roger OLLIER; Laurence ORIOL; Bernard PENY; Valérie ROCHE; David SABY; Christophe SARRE; Jean-Marc SAUTERAU; Catherine SIMONET; Odile SOULIER; Jacques THOMAS;

Conseillers Communautaires, formant la majorité des membres en exercice.

Absents ayant donné procuration: Didier BOURNAT ayant donné procuration à Sylvain DURIN; Patrick GIDEL ayant donné procuration à Laurence ORIOL; Bernard GRAND ayant donné procuration à Christian JEROME; Pascale JEAN ayant donné procuration à Cédric BOILOT; Marie-Christine LOURDIN ayant donné procuration à Jean-Jacques LOUIS-FERANDON; Anthony PALERMO ayant donné procuration à Laurent DUMAS; Margaux PIQUELLE ayant donné procuration à Jean-Marc SAUTERAU;

Excusés remplacés par le suppléant : François BRUNET remplacé par Lionel FAURE; Claude DUBOSCLARD remplacé par Louis VACQUANT; Marie TARDIVAT remplacé par Alain DURIN;

Excusés: Denis ASTRUC; Marc BEAUMONT; Robert DUBUIS; Annelyse DURON; Bernard DUVERGER; Bernadette GOURSON; Jean-Jacques GRZYBOWSKI;

Secrétaire: Karine BOURNAT-GONZALEZ

AR Prefecture

063-200072080-20220920-CC20220612_2-DE Reçu le 05/10/2022Président, Publié le 05/10/2022

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu le Code de la construction et de l'habitation, notamment ses articles L303-1, L321-1 et suivants,

Vu la circulaire n° 2002-68/UHC/IUH4/26 du ministère de l'Equipement des Transports du Logement du Tourisme et de la Mer relatives aux opérations programmées d'amélioration de l'habitat et au programme d'intérêt général, en date du 8 novembre 2002,

Vu la convention de partenariat visant à l'amélioration du parc privé de logements signée entre le Conseil Départemental du Puy-de-Dôme et la Communauté de Communes du Pays de Saint Eloy, le 04 juillet 2018, précisant le règlement d'attribution des aides accordées par la Communauté de Communes dans le cadre du PIG (Programme d'un d'Intérêt Général) départemental,

Vu la délibération en date du 22 février 2022 approuvant la convention de partenariat visant à l'amélioration du parc privé de logements, à compter du 1^{er} janvier 2022 et pour une durée de 3 ans,

Vu les dossiers de demande de subvention suivants reçus par la Communauté de Communes du Pays de Saint Eloy dans le cadre du PIG départemental :

Bénéficiaire	PO ou PB	Adresse de l'immeuble	Travaux envisagés	Montant HT des Travaux	Plafond de la subvention de la communauté de communes	Taux de subvention de la communauté de communes	Total subventions (Anah, Habiter mieux, CC Pays de St Eloy)	%
Monsieur Roland BERTON	РО	Lieu-dit Le Bouchauds - 63390 GOUTTIERES	Précarité Energétique	42 143,33 €	1 000,00 €	5,00%	19 000,00 €	45,00%
Madame Hélène IACONO	РО	Lieu-dit BREGIROUX - 63330 Saint- Maurice-Près- Pionsat	Travaux d'autonomie de la personne	20 713,66 €	1 000,00 €	5,00%	11 000,00 €	53,00%
Monsieur Robert VIGNERESSE	РО	4, rue Pierre et Marie Curie - 63330 PIONSAT	Travaux d'autonomie de la personne	6 476,00 €	324,00 €	5,00%	2 590,60 €	40,00%

Monsieur 002as200072 RECOTIO 05 PUBLIE 01e	AR 020- /10, 05/1	Parefileation 263240-SAINT _{C2} 268240-SAINT _{C2} 26825T-DES- 0/2014 AMPS		38 074,80 €	1 000,00 €	5,00%	15 000,00 €	39,00%
Madame Monique DESNIER	РО	Le Bourg – Rue principale 63560 MENAT	Travaux d'autonomie de la personne	5 415,46 €	270,77 €	5,00%	2978,50€	54,00%
Monsieur Bernard LAMADON	РО	Lieu-dit MONTODOT - 63330 VERGHEAS	Travaux Lourds	38 418,37 €	1 000,00 €	5,00%	20 209,00 €	53,00%
Madame Sheila SALOMON	РО	3, rue Traversière - 63390 SAINT'GERVAIS D'AUVERGNE	Précarité Energétique	23 618,00 €	1 000,00 €	5,00%	15 170,80 €	64,00%

Propose au Conseil Communautaire:

- d'accorder à chacun de ces propriétaires une subvention calculée en appliquant le taux de subvention de la Communauté de Communes (précisé dans le tableau cidessus) au montant définitif HT des travaux. Le montant de cette subvention sera limité au plafond de subvention de la Communauté de Communes également précisé dans le tableau ci-dessus. La date d'accusé de réception du dossier de demande d'aide par l'ANAH fera foi pour autoriser le démarrage des travaux,
- d'autoriser le Président ou le Vice-Président délégué à signer tout document se rapportant à ce dossier.

Après en avoir délibéré, le Conseil Communautaire :

- adopte ces propositions
- charge M. le Président de la publication et de l'exécution de ces décisions,
- dit que les crédits sont inscrits au C/6557 du budget principal de la Communauté de communes pour 2022.

.....

Fait et délibéré à l'unanimité à la Maison de l'Entrepreneur à Saint Eloy les Mines, le 20 septembre 2022.

